



HEXATAC

MANUEL D'UTILISATION

ECOSYSTÈME HMB-EPI

- CEINTURE DE RETENUE HMB EPI® EN358:2018
- CEINTURE DE MAINTIEN HMB-EPI® EN358:2018
- HARNAIS D'ESCALADE ET D'ALPINISME HMB-EPI® EN12277:2015+A1:2018 TYPE C
- HARNAIS DE SÉCURITÉ POUR LE TRAVAIL EN HAUTEUR EN813:2024

INTRODUCTION

Cet écosystème de ceintures, harnais et accessoires a pour but de répondre aux demandes spécifiques des forces armées et unités de police, i.e. de pouvoir utiliser un équipement d'export ayant des capacités d'EPI pour le transport, le franchissement, etc.

L'écosystème HMB EPI® se compose de:

- Sous-Ceinture HMB EPI® (HMBE-INR) (obligatoire)
- Ceinture de Retenue HMBR EPI® (HMBRE)
- Ceinture de Maintien HMB EPI® (HMBE)
- Dossieret de Maintien HMB EPI® (HMBE-DRT)
- Harnais Cuissard HMB EPI® (HMBE-CRD)

Selon les besoin opérationnels, le système utilisé nécessitera une liste d'équipements stricte dont aucune partie ne pourra être substituée ou omise.

«L'Équipement HMB EPI®» désignera ci-après tout assemblage de tout ou partie de l'écosystème

LA LECTURE DE CE MANUEL ET LE RESPECT STRICT DES INSTRUCTIONS QUI Y FIGURENT SONT OBLIGATOIRES

OBLIGATION DE PORTER LA SOUS-CEINTURE

Le port de la Sous-Ceinture HMB EPI® (HMBE-INR) est obligatoire quelle que soit la configuration que vous utilisez.

Cette sous-ceinture doit être portée sur votre pantalon et dans les passants de ceinture.

Elle doit être correctement interfacée à la Ceinture utilisée au moyen des bandes velcro : la totalité du velcro de la Ceinture doit être recouverte par la Sous-Ceinture.

Toute utilisation de l'éco-système HMB EPI® sans cette Sous-Ceinture annule toute conformité de l'équipement.

CEINTURE DE RETENUE HMB EPI®

La Ceinture de Retenue HMB EPI® est composée de (indiqué par la mention *ICW* (« In Cunjunction With ») sur l'étiquette) :

- **SOUS-CEINTURE HMB EPI® (HMBE-INR)**
- **CEINTURE DE RETENUE HMB EPI® (HMBRE)**

DANS CETTE CONFIGURATION, L'ÉQUIPEMENT EST CONFORME AUX EXIGENCES POUR UNE CEINTURE DE RETENUE SELON EN358:2018 AVEC UNE MASSE UTILISATEUR TOTALE (UTILISATEUR + ÉQUIPEMENT+OUTILS <150KG.

POINT(S) D'ATTACHE CONFORME(S) ET TESTÉ(S) SELON EN358:2018:

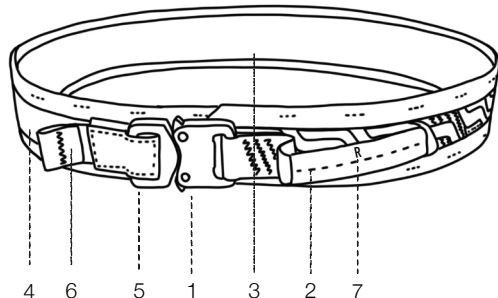
- **Anneau textile horizontal (cf dessin ci-contre)**

Attention : la Ceinture de Retenue HMB EPI® (HMBRE) possède un marquage différent de la Ceinture de Maintien HMB EPI® (HMBE).

Seule une Ceinture de Maintien HMB EPI® (HMBE) peut être couplée à un Dosseret de Maintien HMB EPI® et au Harnais Cuissard HMB EPI® (HMBE-CRD) pour être conforme aux normes EN358:2018, EN813:2024, EN12277:2015+A1:2018 Type C (cf pages ci-après).

NOMENCLATURE CEINTURE DE RETENUE HMB EPI®

1. Boucle de sécurité *Cobra*®
2. Anneau de charge textile (EN358:2018)
3. Sous-Ceinture HMB EPI®
4. Sangle porteuse
5. Ajustement sangle porteuse
6. Extrémité de la sangle porteuse
7. Marquage « R » désignant le point d'attache de la ceinture de retenue.



CEINTURE DE MAINTIEN HMB EPI®

La Ceinture de Maintien HMB EPI® est composée de (indiqué par la mention *ICW* (« In Cunjunction With ») sur l'étiquette) :

- **SOUS-CEINTURE HMB EPI® (HMBE-INR)**
- **CEINTURE DE MAINTIEN HMB EPI® (HMBE)**
- **DOSSERET DE MAINTIEN HMB EPI® (HMBE-DRT)**

DANS CETTE CONFIGURATION, L'ÉQUIPEMENT EST CONFORME AUX EXIGENCES POUR UNE CEINTURE DE MAINTIEN SELON EN358:2018 AVEC UNE MASSE UTILISATEUR TOTALE (UTILISATEUR + ÉQUIPEMENT+OUTILS) <150KG.

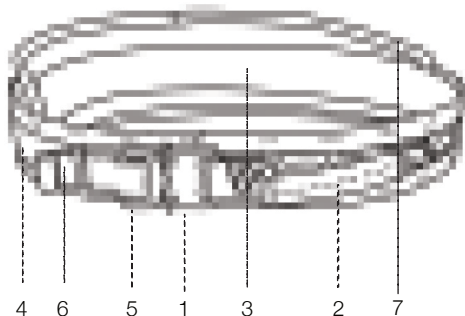
POINT(S) D'ATTACHE CONFORME(S) ET TESTÉ(S) SELON EN358:2018 :

- **Anneau textile horizontal (cf dessin ci-contre)**

Attention : la Ceinture de Retenue HMB EPI® (HMBRE) possède un marquage différent de la Ceinture de Maintien HMB EPI® (HMBE) et ne peut être utilisée en conjonction du Dosseret de Maintien HMB EPI® (HMBE-DRT) et du Harnais Cuissard HMB EPI® (HMBE-CRD).

NOMENCLATURE CEINTURE DE MAINTIEN HMB EPI®

1. Boucle de sécurité *Cobra*®
2. Anneau de charge textile (EN358:2018)
3. Sous-Ceinture HMB EPI®
4. Sangle porteuse
5. Ajustement sangle porteuse
6. Extrémité de la sangle porteuse
7. Dosseret de Maintien HMB EPI®



PRÉCAUTIONS CEINTURE DE MAINTIEN HMB EPI®

■ **Choix du point d'ancrage**

Résistance minimale : le point d'ancrage doit pouvoir supporter au moins 15 kN (≈ 1500 kgf) sans rupture.

Positionnement : placer l'ancrage au-dessus ou au niveau de la zone de travail pour limiter la chute. Éviter les ancrages en dessous de la ceinture.

Structure porteuse : uniquement des éléments stables et résistants de la structure (poutre, ancrage certifié, anneau fixé). Interdiction de se fixer sur des tuyaux, garde-corps non conçus pour, ou éléments mobiles.

■ Utiliser exclusivement le point d'attache mentionné dans la nomenclature de la Ceinture de Maintien HMB EPI®. Les connecteurs doivent être conformes à EN 362 (mousquetons, crochets).

■ La longe de maintien utilisée doit être réglable pour permettre d'accéder à la zone de travail tout en éliminant tout risque de chute libre. Elle doit être tendue pour maintenir l'opérateur en appui ; elle n'est pas faite pour arrêter une chute. Vérifier que la longe ne frotte pas contre arêtes vives, produits chimiques, chaleur. Utiliser un protecteur de sangle si nécessaire.

■ Vérifier la fermeture des mousquetons (système automatique recommandé). Toujours connecter deux points si possible (redondance), surtout en environnement à risque. Pas de torsion ou nouage de la longe. Contrôler que la position de travail reste stable et ergonomique (pas de déséquilibre en arrière).

■ Il est important de vérifier les dispositifs de réglage et le bon verrouillage de toutes les boucles pendant l'utilisation de la Ceinture de Maintien.

■ L'Équipement ne doit pas être utilisé pour l'arrêt des chutes et il convient de ne pas utiliser une Ceinture de Maintien s'il existe un risque prévisible que l'utilisateur se retrouve suspendu ou soit exposé à une tension incontrôlée par la Ceinture de Maintien.

■ Lors de l'utilisation d'un système de maintien au travail, l'utilisateur compte sur l'Équipement pour assurer son support mais il est essentiel de considérer la nécessité d'utiliser un dispositif de sécurité comme un système d'arrêt des chutes.

HARNAIS D'ESCALADE ET D'ALPINISME HMB EPI®

Le Harnais d'Escalade et d'Alpinisme HMB EPI® est composé de (indiqué par la mention *ICW* («In Conjunction With») sur l'étiquette) :

- **SOUS-CEINTURE HMB EPI® (HMBE-INR)**
- **CEINTURE DE MAINTIEN HMB EPI® (HMBE)**
- **HARNAIS CUISSARD HMB EPI® (HMBE-CRD)**

DANS CETTE CONFIGURATION, L'ÉQUIPEMENT EST CONFORME AUX EXIGENCES POUR UN HARNAIS D'ESCALADE ET D'ALPINISME SELON EN12277:2015+A1:2018 TYPE C.

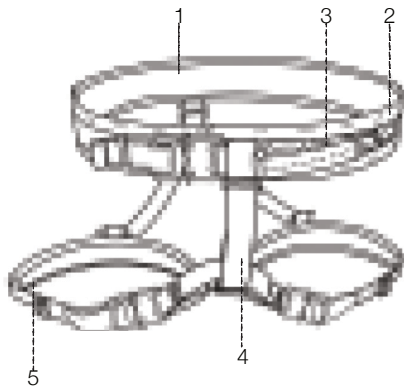
POINT(S) D'ATTACHE CONFORME(S) ET TESTÉ(S) SELON EN12277:2015+A1:2018 TYPE C :

- **Anneau textile horizontal de la Ceinture de Maintien (cf dessin ci-contre)**
- **Anneau textile vertical contrastant du Harnais Cuissard (cf dessin ci-contre)**

Attention : la Ceinture de Retenue HMB EPI® (HMBRE) possède un marquage différent de la Ceinture de Maintien HMB EPI® (HMBE) et ne peut être utilisée en conjonction du Dossieret de Maintien HMB EPI® et du Harnais Cuissard HMB EPI®.

NOMENCLATURE CEINTURE DE MAINTIEN HMB EPI®

1. Sous-Ceinture HMB EPI®
2. Ceinture de Maintien HMB EPI®
3. Anneau de charge horizontal textile (EN12277:2015+A1:2018 Type C)
4. Anneau de charge vertical textile (EN12277:2015+A1:2018 Type C)
5. Harnais Cuissard HMB EPI®



MISE EN GARDE HARNAIS D'ESCALADE ET D'ALPINISME HMB EPI®

- Avant d'utiliser le harnais, il convient que l'utilisateur fasse un essai de suspension, dans un endroit sans danger, de façon à s'assurer qu'il est de la bonne taille, qu'il peut être ajusté correctement et qu'il offre un niveau de confort acceptable pour l'utilisation prévue.

- Il est important de vérifier les dispositifs de réglage et le bon verrouillage de toutes les boucles pendant l'utilisation

- Les sangles humides ou gelées peuvent être plus difficiles à régler. Veillez à faire sécher vos équipements dans un endroit propre et sec après utilisation.

- Si votre harnais vient à geler, il doit être décongelé à l'ombre et à température ambiante, puis rincé et séché. N'utilisez jamais de source de chaleur externe.

- Entreposer le harnais propre non-compressé dans un endroit sec, ventilé, à l'abri de la lumière, à l'écart des produits chimiques.

- Nettoyer à l'eau claire et au savon doux puis sécher à l'ombre à température ambiante. Pas de lavage au machine, pas de détergent.

- L'exposition aux UV peut entraîner une décoloration, rigidification et perte de performance des sangles textiles. Les températures élevées et l'exposition aux UV accélèrent le vieillissement.

- Le boulochage des sangles, fils coupés et toute forme d'usure des sangles doivent conduire le harnais au rebus et à sa destruction.

- Ce Harnais est destiné à être utilisé aussi bien en alpinisme qu'en escalade.

RECOMMANDATIONS POUR LE VACHAGE SUR POINT FIXE AVEC LE HARNAIS D'ESCALADE ET D'ALPINISME HMB EPI®

- Point d'attache principal : Pour tout amarrage (se vacher sur un relais, un point d'ancrage ou une ligne de vie), utilisez exclusivement les point d'encordement désignés dans la nomenclature du harnais.
- Connecteurs de sécurité : Connectez-vous à l'ancrage à l'aide d'une longe ou d'un mousqueton de sécurité (à verrouillage) homologué CE, conforme aux normes en vigueur. Assurez-vous de la compatibilité de tous les éléments du système avec le harnais, afin qu'aucun n'entrave le bon fonctionnement d'un autre. Le mousqueton de vachage doit être verrouillé et orienté dans le bon axe (grand axe vertical) avant de vous suspendre.
- Configuration sûre du relais : Lorsque vous vous ancrez à un relais, maintenez votre longe aussi courte que possible pour limiter le tirant d'air (réduire le facteur de chute). Dans la mesure du possible, connectez-vous à deux points d'ancrage indépendants (ancrage principal + ancrage secondaire) afin d'obtenir une redondance en cas de défaillance d'un point. Avant de vous détacher d'un support sûr, effectuez une dernière vérification de votre système d'amarrage (intégrité des ancrages, mousqueton verrouillé, etc.).

RECOMMANDATIONS POUR LA REMONTÉE SUR CORDE SUR POINT FIXE AVEC LE HARNAIS D'ESCALADE ET D'ALPINISME HMB EPI®

- Fixation des bloqueurs : Lors d'une remontée sur corde, accrochez vos bloqueurs mécaniques (poignée d'ascension, bloqueur ventral, etc.) à l'un des pontets du harnais désigné dans la nomenclature à l'aide de mousquetons de sécurité appropriés.
- Progression sécurisée : Maintenez en permanence au moins deux points de connexion entre vous et la corde pendant l'ascension. Par exemple, en plus du bloqueur principal, utilisez une longe courte reliée au harnais ou un nœud autobloquant de secours au-dessus de vous. Ainsi, en cas de défaillance ou de décrochage du bloqueur principal, un second système vous retient. Veillez également à ce qu'aucun composant de votre kit de remontée ne crée de frottement excessif sur le harnais (évités qu'un cordage ou mousqueton ne frotte directement et intensément sur le pontet ou les sangles) afin de prévenir l'usure localisée.
- Posture et risque de basculement : Pour les remontées prolongées, surtout si vous portez un équipement lourd, il est recommandé d'utiliser un harnais torse en complément du harnais cuissard.
- Formation requise : Les techniques de remontée sur corde nécessitent une formation spécifique et de l'entraînement. N'entreprenez ce type de progression que si vous avez acquis les compétences idoines ou sous le contrôle d'un professionnel.

RECOMMANDATIONS POUR LA DESCENTE EN RAPPEL AVEC LE HARNAIS D'ESCALADE ET D'ALPINISME HMB EPI®

- Installation du descendeur : Connectez le dispositif de freinage de rappel (descendeur en huit, système autobloquant, etc.) au pontet du harnais à l'aide d'un mousqueton de sécurité verrouillable. Il est fortement conseillé de mettre en place en parallèle un système de contre-assurance (par exemple un nœud autobloquant Prusik relié au harnais sous le descendeur, ou un second dispositif) afin de vous sécuriser en cas de perte de contrôle. Les deux systèmes (descendeur et autobloquant) doivent être fixés sur un des points d'attache désignés dans la nomenclature du harnais.

- Vérifications avant la descente : Avant de vous désengager de votre ancrage, assurez-vous que le mousqueton du descendeur est correctement verrouillé et que la corde est bien installée dans le frein (passage dans le descendeur et dans le système autobloquant). Le harnais doit être bien ajusté et bouclé. Assurez-vous qu'aucun élément parasite n'est accroché au point d'attache (par exemple, ne laissez pas de mousqueton ouvert ou de longe non utilisée frotter contre le pontet pendant le rappel).

- Contrôle durant le rappel : Adoptez une vitesse de descente maîtrisée et gardez toujours une main sur le brin de frein de la corde. En cas d'urgence, votre système de contre-assurance relié au harnais bloquera la corde pour vous arrêter. Ne laissez jamais la corde filer sans contrôle. Attention : N'attachez pas de matériel supplémentaire au point d'attache lors du rappel pour éviter un frottement localisé ou un accroc qui pourrait endommager le harnais pendant la descente. Utilisez des gants appropriés.

HARNAIS DE SÉCURITÉ POUR LE TRAVAIL EN HAUTEUR HMB EPI®

Le Harnais d'Escalade et d'Alpinisme HMB EPI® est composé de (indiqué par la mention ICW («In Conjunction With») sur l'étiquette) :

- **SOUS-CEINTURE HMB EPI® (HMBE-INR)**
- **CEINTURE DE MAINTIEN HMB EPI® (HMBE)**
- **HARNAIS CUISSARD HMB EPI® (HMBE-CRD)**
- **DOSSERET DE MAINTIEN HMB EPI® (HMBE-DRT)**

DANS CETTE CONFIGURATION, L'ÉQUIPEMENT EST CONFORME AUX EXIGENCES POUR UN HARNAIS DE SÉCURITÉ POUR LE TRAVAIL EN HAUTEUR SELON EN813:2024 AVEC UNE MASSE UTILISATEUR TOTALE (UTILISATEUR + ÉQUIPEMENT + OUTILS) <150KG.

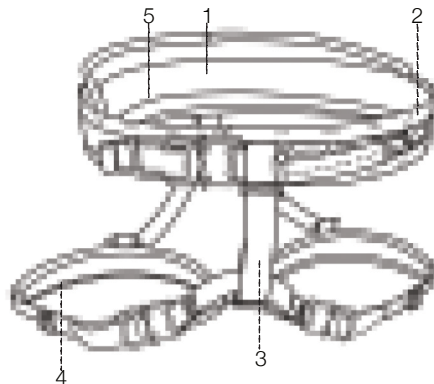
POINT(S) D'ATTACHE CONFORME(S) ET TESTÉ(S) SELON EN813:2024 :

- **Anneau textile vertical contrastant du Harnais Cuissard (cf dessin ci-contre)**

Attention : la Ceinture de Retenue HMB EPI® (HMBRE) possède un marquage différent de la Ceinture de Maintien HMB EPI® (HMBE) et ne peut être utilisée en conjonction du Dosseret de Maintien HMB EPI® (HMBE-DRT) et du Harnais Cuissard HMB EPI® (HMBE-CRD).

NOMENCLATURE CEINTURE DE MAINTIEN HMB EPI®

1. Sous-Ceinture HMB EPI®
2. Ceinture de Maintien HMB EPI®
3. Anneau de charge vertical textile (EN813:2014)
4. Harnais Cuissard HMB EPI®
5. Dosseret de Maintien HMB EPI®



PRÉCAUTIONS ET MISE EN GARDE HARNAIS DE SÉCURITÉ HMB EPI®

- Avant d'utiliser le harnais, il convient que l'utilisateur fasse un essai de suspension, dans un endroit sans danger, de façon à s'assurer qu'il est de la bonne taille, qu'il peut être ajusté correctement et qu'il offre un niveau de confort acceptable pour l'utilisation prévue.
- L'Équipement ne doit pas être utilisé pour l'arrêt des chutes et il convient de ne pas utiliser un Harnais de Sécurité ni une Ceinture à Cuissardes s'il existe un risque prévisible que l'utilisateur se retrouve suspendu ou soit exposé à une tension incontrôlée par le Harnais de Sécurité ou par une Ceinture à Cuissardes
- Il est important de vérifier les dispositifs de réglage et le bon verrouillage de toutes les boucles pendant l'utilisation du Harnais de Sécurité.
- Lors de l'utilisation d'un système de maintien au travail, l'utilisateur compte sur l'Équipement pour assurer son support mais il est essentiel de considérer la nécessité d'utiliser un dispositif de sécurité comme un système d'arrêt des chutes.

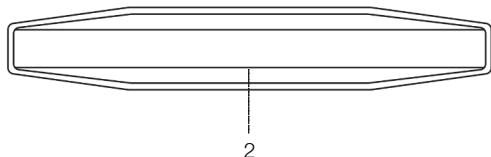
NOMENCLATURE DOSSERET DE MAINTIEN HMB EPI®

1. Fixation Velcro pour la Sous-Ceinture HMB EPI®
2. Fixation Velcro avec la Ceinture de Maintien HMB EPI®
3. Velours rembourré de confort

INTÉRIEUR



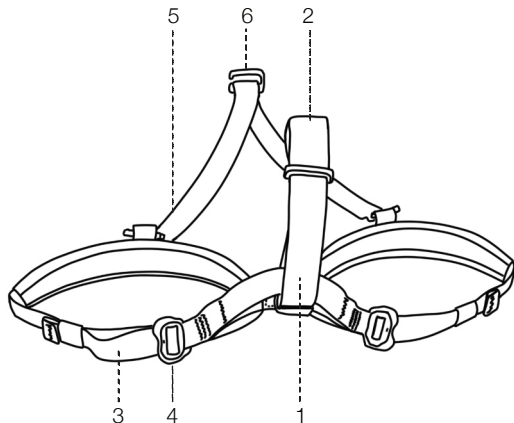
EXTÉRIEUR



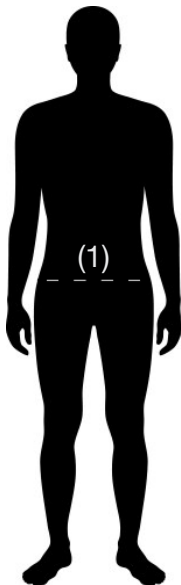
NOMENCLATURE HARNAIS CUISSARD HMB EPI®

1. Anneau de charge EN12277:2015+A1:2018 TYPE C, EN813:2024
2. Fixation à la Ceinture de Retenue
3. Sangle d'ajustement cuisses
4. Boucles rapides de cuisses
5. Sangles élastiques de maintien
6. Accroche des sangles élastiques sur la Ceinture de Retenue.

Les coutures vertes correspondent à la jambe droite, les rouges à la jambe gauche.



PRISE DE TOUR DE TAILLE



Le tour de taille (1) doit être mesuré au moyen d'un mètre ruban à la hauteur de la ligne en pointillés du schéma ci-dessus. Le mètre ruban doit faire le tour du corps de l'utilisateur sans pression superflue. L'intersection avec l'extrémité du ruban détermine la mesure.

TAILLES

La Ceinture de Retenue est disponible dans les tailles suivantes :

- Small : 68 à 89CM (1)
- Medium : 80 à 101CM (1)
- Large : 92 à 113CM (1)
- X-Large : 104 à 125CM (1)

Le Dosseret de Maintien est disponible dans les tailles suivantes :

- Small : 68 à 89CM (1)
- Medium : 80 à 101CM (1)
- Large : 92 à 113CM (1)
- X-Large : 104 à 125CM (1)

Les Cuissardes sont disponibles en taille unique.

AVERTISSEMENTS

- Ne pas utiliser cette ceinture si vous êtes atteint de toute condition médicale pouvant empêcher l'utilisation de cet équipement en toute sécurité.
- Cette Ceinture doit être utilisée par un professionnel formé et compétent afin d'être mise en oeuvre en toute sécurité.
- Cette Ceinture de Maintien, Harnais d'Escalade et de Sécurité ne doit pas être utilisée en dehors de ses limitations de charge ni du cadre indiqué par cette notice.
- Ne pas modifier ou réparer la ceinture soi-même; toute modification, ajout ou réparation qui n'est pas prévue par la présente notice sans autorisation préalable écrite du fabricant (i.e. GRCD DISTRIBUTION SAS) est interdite.

- Toujours suivre les instructions du fabricant du système de retenue et de maintien lors de l'utilisation de l'équipement.
- Ayez toujours un plan de secours pour faire face à tout incident qui pourrait survenir durant l'utilisation de l'équipement
- En cas de doute sur l'état de la ceinture, arrêtez l'utilisation et consultez un professionnel pour une évaluation.
- L'abrasion, les objets tranchants et les produits chimiques peuvent endommager la Ceinture de Retenue et la rendre impropre à l'utilisation.

DOTATION

Dans un soucis de suivi de l'état et du soin de ses éléments porteurs, nous préconisons que cet équipement fasse l'objet d'une dotation individuelle et non collective. Nous rappelons cependant que la vérification périodique doit être effectuée par un personnel compétent et désigné par la hiérarchie.

VÉRIFICATION AVANT UTILISATION :

- Avant chaque utilisation, la ceinture doit être inspectée pour assurer à l'utilisateur le bon état de l'équipement.
- L'utilisateur doit être muni d'une fiche de vérification de l'équipement contenant les points suivants en vue de la bonne utilisation de la ceinture de retenue.
- Vérifier visuellement la boucle de sécurité à la recherche de fissures, de manque de matière
- Vérifier le bon verrouillage et déverrouillage de la boucle de sécurité
- Vérifier le bon fonctionnement du frein de sangle de la boucle de sécurité
- Vérifier la sangle de porteuse pour détecter tout signe d'usure, de déchirure ou de dommage.
- Vérifier l'intégrité de l'ensemble des coutures situées de part et d'autre de l'anneau de charge textile.

VÉRIFICATION PÉRIODIQUE :

Afin de garantir le bon état de fonctionnement de l'équipement, il doit être vérifié périodiquement au plus tard tous les 12 mois à compter de la date de fabrication par un personnel qualifié et ce, même dans le cas où la Ceinture de Retenue n'a pas été utilisée durant cette période.

La vérification périodique doit être consignée par le personnel vérifiant dans un cahier de suivi contenant a minima la date de la vérification, le numéro de série et toute remarque à propos de l'état relevé de l'EPI.

La procédure de vérification périodique est la suivante :

1. Démonter la partie réglable de la boucle de sécurité
2. Extraire totalement la sangle porteuse du squelette rigide de la Ceinture
3. Examiner toute la longueur de la sangle porteuse maintenant exposée pour détecter tout signe d'usure de déchirure ou de dommage.
4. Examiner les deux parties de la boucle de sécurité à la recherche de fissures, de manque de matière

5. Vérifier le bon verrouillage et déverrouillage de la boucle de sécurité
6. Vérifier le bon fonctionnement du frein de la boucle
7. Vérifier l'intégrité de l'ensemble des coutures.
8. Réintégrer la sangle porteuse dans la structure
9. Réinstaller la partie mâle de la boucle de sécurité
10. Réinstaller la protection de sangle de la partie mâle de la boucle de sécurité

MISE EN PLACE

AJUSTEMENT :

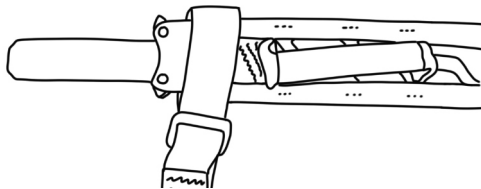
1. Enfiler la ceinture de manière à ce qu'elle repose confortablement sur vos hanches en la superposant à la sous-ceinture velcro. L'anneau de charge doit être positionné à midi par rapport à l'utilisateur.
2. Connecter la boucle de sécurité jusqu'au clic audible et vérifier le bon verrouillage de celle-ci
3. Au besoin, ajuster la sangle de manière à obtenir un réglage sûr mais confortable.

CONNEXION AU SYSTÈME DE RETENUE :

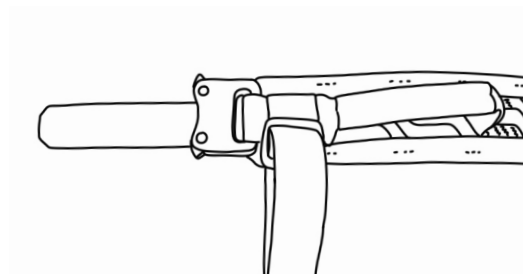
1. Utiliser un mousqueton à virole ou une autre connexion certifiée pour attacher la ceinture au système de retenue.
2. Le système de retenue doit être fixé sur l'anneau de charge textile prévu à cet effet.
3. Contrôler le verrouillage du mousqueton / connexion.

Installation des Cuissardes EN12277-A1:2018 :

1. Déverrouiller la boucle de sécurité Cobra
2. Coiffer la partie femelle de la boucle Cobra jusqu'à l'emplacement idoine entre la boucle Cobra et l'anneau textile.



3. Tirer la sangle avant pour resserrer la boucle et prévenir les mouvements latéraux.



4. Verrouiller la boucle Cobra

Dosseret de Maintien EN358:2018 :

Positionner le dosseret à l'intérieur de la Ceinture à 6h par rapport à l'anneau de charge quand porté en faisant coïncider les bandes auto-agrippantes.

UTILISATION :

1. Toujours garder au moins un pied sur une surface stable lors de l'utilisation de la ceinture.
2. Toujours garder en tension le système de retenue pour réduire le facteur de chute.
3. Éviter de travailler à proximité de bords tranchants ou de surfaces abrasives qui pourraient endommager la ceinture.
4. Ne jamais utiliser la ceinture pour supporter des charges autres que le poids de l'utilisateur.

AJOUT D'ÉQUIPEMENTS D'EMPORT :

La Ceinture de Retenue HMB-R® dispose d'un système d'emport modulable au standard PALS/MOLLE. L'ajout de tout équipement sur cette Ceinture de Retenue doit se faire sur le squelette rigide et ne doit ni interférer avec la sangle porteuse connectée à la boucle de sécurité ni endommager quelconque partie de la Ceinture de Retenue.

Entretien et Stockage :

1. Après chaque utilisation, nettoyer la ceinture avec une soufflette à air comprimé ou électrique pour éliminer les poussières ou au moyen d'un chiffon propre, humide et doux pour enlever la saleté au besoin.
2. Ne pas laver la ceinture en machine ou avec des produits chimiques agressifs.
3. Si la Ceinture de Retenue vient à être mouillée, elle doit être séchée naturellement à l'air libre sans être exposée à une source de chaleur directe avant de pouvoir être utilisée.
4. Transporter et stocker la ceinture dans un endroit sec, à l'abri de la lumière directe du soleil, et sans contrainte sur le composite pour éviter le vieillissement prématuré du matériau.
5. Éviter tout contact avec des produits chimiques ou des solvants qui pourraient endommager la ceinture.

DURÉ DE VIE DU PRODUIT : La durée de vie de la ceinture est de 5ans à compter de la date de fabrication. La durée de vie des cuissardes est de 10ans à compter de la date de fabrication.

ATTENTION : la durée de vie maximum dépend de l'intensité et de l'environnement de l'utilisation. L'utilisation de cet équipement en conditions hostiles, marines au contact avec des substances chimiques ou exposé à des températures extrêmes ou des objets coupants peuvent conduire à la mise hors-service de la Ceinture après une seule utilisation.

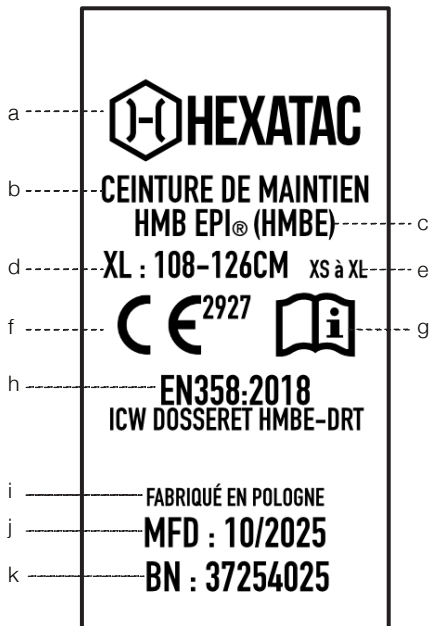
MISE HORS-SERVICE : L'Équipement HMB EPI® et ses accessoires doivent être réformés au moindre doute que son état ne permette pas son utilisation en toute sécurité suite à une vérification et si l'Équipement HMB EPI® a retenu une chute et n'a pas encore été inspectée par un professionnel pour sa remise en service.

REMISE EN SERVICE D'UN ÉQUIPEMENT AYANT RETENU UNE CHUTE :

La remise en service doit se faire uniquement après une vérification périodique conformément au point 1.2 et que la Ceinture ait été déclarée apte par le personnel idoine.

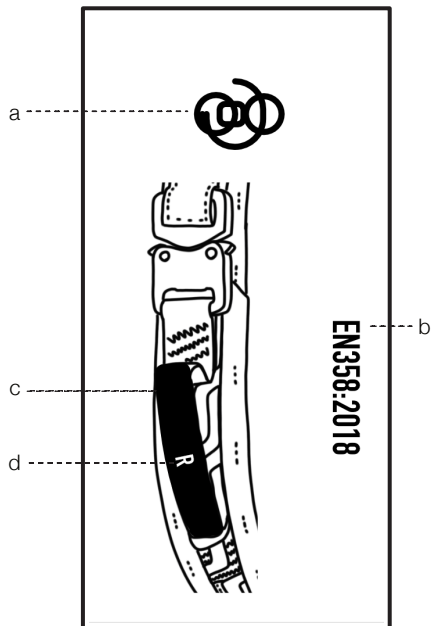
SIGNIFICATION DU MARQUAGE EN358:2018

- a) Logo de marque
- b) Dénomination du produit
- c) Référence du produit
- d) Taille avec minimum et maximum
- e) Tailles disponibles
- f) Marquage CE et numéro de l'organisme notifié
- g) Attention : lire et comprendre le manuel d'instructions avant utilisation
- h) Norme à laquelle l'équipement est certifié conforme et détail des accessoires nécessaires pour la conformité. *ICW* signifie « *In Conjunction With* » i.e. en conjonction avec et signifie que les équipements nommés après cette mention sont obligatoires pour le respects des critères de certification.
- i) Provenance
- j) *Manufacturing Date* (Date de Fabrication)
- k) *Batch Number* (Numéro de Lot)



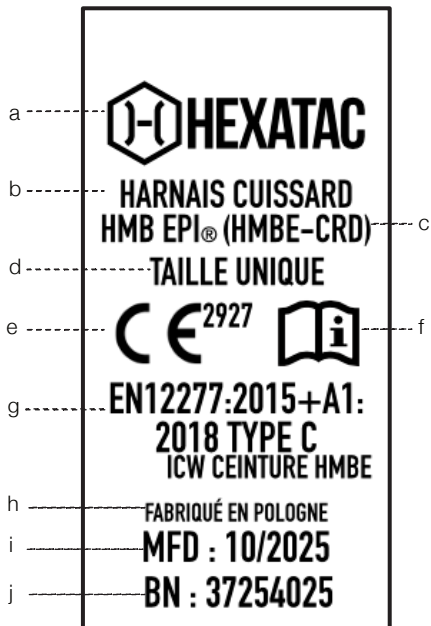
SIGNIFICATION DU MARQUAGE DE POINT D'ATTACHE AUTORISÉ EN358:2018

- a) Symbole de point d'attache autorisé
- b) Norme(s) à laquelle le point d'attache décrit est conforme
- c) Mise en évidence du point d'attache autorisé pour les normes listées
- d) Marquage «R» (présent sur HMBRE uniquement) indique le point d'attache pour une ceinture exclusivement de retenue comme la HMBRE.



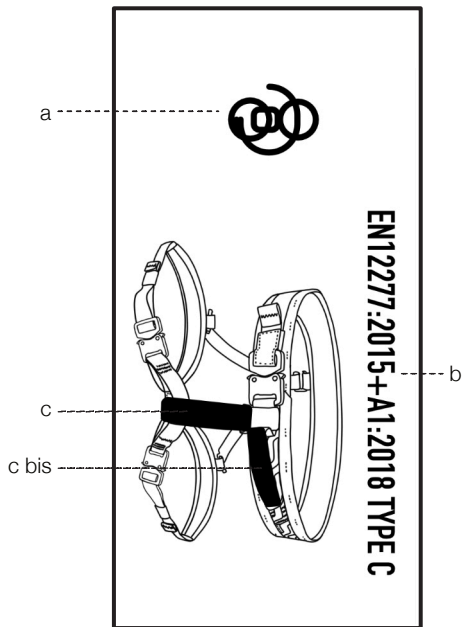
SIGNIFICATION DU MARQUAGE EN12277:2015+A1:2018 TYPE C

- a) Logo de marque
- b) Dénomination du produit
- c) Référence du produit
- d) Taille Unique
- e) Marquage CE et numéro de l'organisme notifié
- f) Attention : lire et comprendre le manuel d'instructions avant utilisation
- g) Norme à laquelle l'équipement est certifié conforme et détail des accessoires nécessaires pour la conformité. *ICW* signifie « *In Conjunction With* » i.e. en conjonction avec et signifie que les équipements nommés après cette mention sont obligatoires pour le respects des critères de certification.
- h) Provenance
- i) *Manufacturing Date* (Date de Fabrication)
- j) *Batch Number* (Numéro de Lot)



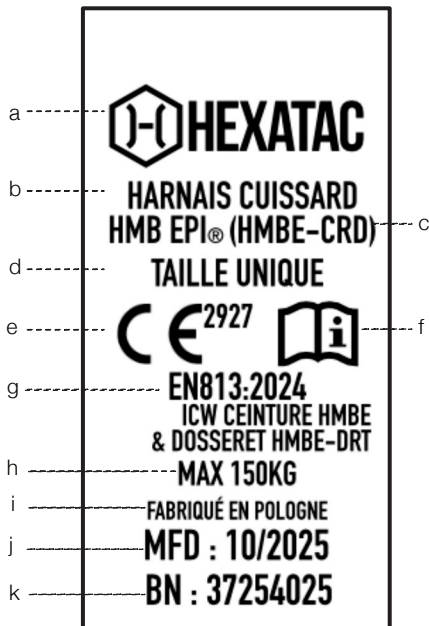
SIGNIFICATION DU MARQUAGE DE POINT D'ATTACHE AUTORISÉ EN12277:2015+A1:2018 TYPE C

- a) Symbole de point d'attache autorisé
- b) Norme à laquelle les points d'attache décrits sont conformes
- c) & c bis) Mise en évidence des points d'attache autorisés pour la norme précisée.



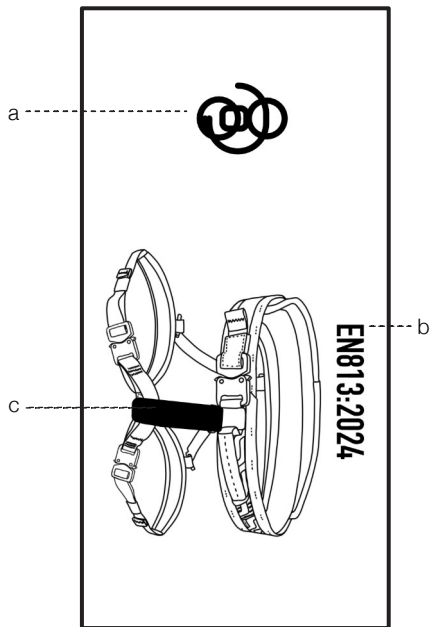
SIGNIFICATION DU MARQUAGE EN813:2024

- a) Logo de marque
- b) Dénomination du produit
- c) Référence du produit
- d) Taille Unique
- e) Marquage CE et numéro de l'organisme notifié
- f) Attention : lire et comprendre le manuel d'instructions avant utilisation
- g) Norme à laquelle l'équipement est certifié conforme et détail des accessoires nécessaires pour la conformité. *ICW* signifie « *In Conjunction With* » i.e. en conjonction avec et signifie que les équipements nommés après cette mention sont obligatoires pour le respects des critères de certification.
- h) Poids maximum de l'utilisateur (y compris l'ensemble de ses effets, outils, équipements)
- i) Provenance
- j) *Manufacturing Date* (Date de Fabrication)
- k) *Batch Number* (Numéro de Lot)



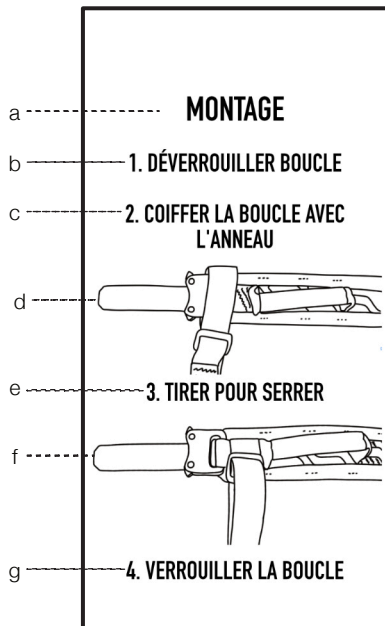
SIGNIFICATION DU MARQUAGE DE POINT D'ATTACHE AUTORISÉ EN12277:2015+A1:2018 TYPE C

- a) Symbole de point d'attache autorisé
- b) Norme à laquelle le point d'attache décrit est conforme
- c) Mise en évidence du point d'attache autorisé pour la norme précisée.



SIGNIFICATION DU MARQUAGE POUR LE MONTAGE DU HARNAIS CUISSARD

- a) Titre de l'étiquette
- b) Étape 1 du montage du harnais
- c) Étape 2 du montage du harnais
- d) Schéma illustrant l'étape 2
- e) Étape 3 du montage du harnais
- f) Schéma illustrant l'étape 3
- g) Étape 4 du montage du harnais



SIGNIFICATION DU MARQUAGE POUR LE MONTAGE DU HARNAIS CUISSARD

a) Titre de l'étiquette

b) Description des couleurs détrompeuses indiquant le côté droit et gauche du harnais cuissard

c) Étape 1

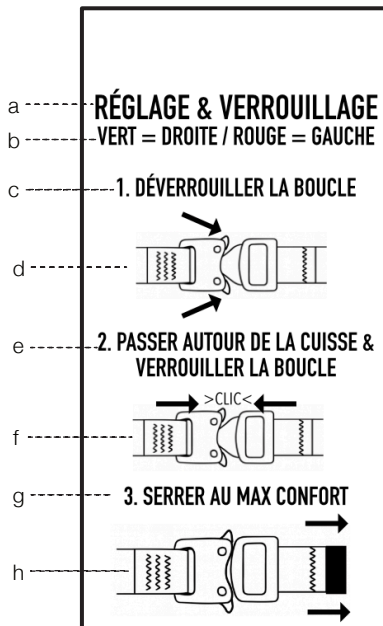
d) Illustration de l'étape 1 : appuyer sur les ailettes dorées de la boucle pour la déverrouiller

e) Étape 2

f) Illustration de l'étape 2 : verrouiller la boucle en poussant chaque partie l'une vers l'autre jusqu'au clic audible

g) Étape 3

h) Illustration de l'étape 3



PRINCIPES ESSENTIELS POUR LES UTILISATEURS D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR :

- L'équipement de protection individuelle ne doit être utilisé que par une personne formée et compétente dans son utilisation sécuritaire.

- L'équipement de protection individuelle ne doit pas être utilisé par une personne présentant une condition médicale pouvant affecter la sécurité de l'utilisateur de l'équipement en utilisation normale et en cas d'urgence. Un plan de sauvetage doit être en place pour faire face à toute situation d'urgence pouvant survenir pendant le travail.

- Lorsqu'on est suspendu dans l'EPI (par exemple, pour arrêter une chute), il faut se méfier des symptômes du traumatisme dû à la suspension. Pour éviter les symptômes du traumatisme dû à la suspension, assurez-vous que le plan de sauvetage approprié est prêt à être utilisé. Il est recommandé d'utiliser des sangles aux pieds. Il est interdit d'apporter des modifications ou des ajouts à l'équipement sans le consentement écrit préalable du fabricant. Toute réparation ne doit être effectuée que par le fabricant de l'équipement ou son représentant certifié. L'équipement de protection individuelle ne doit pas être utilisé en dehors de ses limitations, ni à d'autres fins que celles pour lesquelles il est destiné.

- L'équipement de protection individuelle devrait être un article personnel. Avant utilisation, assurez-vous de la compatibilité des éléments d'équipement assemblés. Vérifiez régulièrement pendant l'utilisation la connexion et le réglage des composants de l'équipement pour éviter tout desserrement ou déconnexion accidentels des composants.

- Il est interdit d'utiliser des combinaisons d'articles d'équipement dans lesquelles la fonction sécuritaire de l'un des articles est affectée ou interfère avec la fonction sécuritaire d'un autre. Avant chaque utilisation de l'équipement de protection individuelle, il est obligatoire d'effectuer une vérification préalable de l'équipement pour s'assurer qu'il est en bon état de fonctionnement et qu'il fonctionne correctement avant son utilisation.

- Pendant la vérification préalable, il est nécessaire d'inspecter tous les éléments de l'équipement à la recherche de tout dommage, usure excessive, corrosion, abrasion, coupure ou mauvais fonctionnement, en tenant compte notamment des éléments suivants
- Dans les harnais intégraux et les ceintures
- boucles, éléments de réglage, points d'attache, sangles, coutures, boucles ;

■ Pendant la vérification préalable, il est nécessaire d'inspecter tous les éléments de l'équipement à la recherche de tout dommage, usure excessive, corrosion, abrasion, coupure ou mauvais fonctionnement, en tenant compte notamment des éléments suivants : (SUITE)

- Dans les absorbeurs d'énergie - boucles d'attache, sangles, coutures, boîtier, connecteurs ;
- Dans les longes ou cordes textiles ou lignes directrices - corde, boucles, épissures, connecteurs, éléments de réglage, épissures ;
- Dans les longes ou cordes métalliques ou lignes directrices - câble, fils, pinces, manchons, boucles, épissures, connecteurs, éléments de réglage ;
- Dans les dispositifs de retenue rétractables - câble ou sangle, rétracteur et frein fonctionnant correctement, boîtier, absorbeur d'énergie, connecteur ;
- Dans les dispositifs de retenue guidés - corps du dispositif de retenue, fonction de coulissement, fonctionnement du dispositif de verrouillage, rivets et vis, connecteur, absorbeur d'énergie ;

- - Dans les composants métalliques (connecteurs, crochets, ancrages) - corps principal, rivets, portillon, fonctionnement du dispositif de verrouillage.

■ Après chaque 12 mois d'utilisation, l'équipement de protection individuelle doit être retiré de l'utilisation pour effectuer une inspection périodique détaillée. L'inspection périodique doit être effectuée par une personne compétente pour l'inspection périodique. L'inspection périodique peut également être effectuée par le fabricant ou son représentant autorisé. Dans le cas de certains types d'équipements complexes, par exemple certains types de dispositifs de retenue rétractables, l'inspection annuelle ne peut être effectuée que par le fabricant ou son représentant autorisé.

■ Les inspections périodiques régulières sont essentielles pour l'entretien de l'équipement et la sécurité des utilisateurs, qui dépendent de l'efficacité et de la durabilité continues de l'équipement.

- Pendant l'inspection périodique, il est nécessaire de vérifier la lisibilité du marquage de l'équipement. N'utilisez pas l'équipement avec un marquage illisible.
- Il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que si le produit est revendu en dehors du pays de destination d'origine, le revendeur doit fournir des instructions d'utilisation, de maintenance, d'examen périodique et de réparation dans la langue du pays dans lequel le produit doit être utilisé.
- L'équipement de protection individuelle doit être retiré de l'utilisation immédiatement en cas de doute sur son état pour une utilisation sûre et ne doit pas être réutilisé avant d'avoir été confirmé par écrit par le fabricant de l'équipement ou son représentant après avoir effectué l'inspection détaillée.
- L'équipement de protection individuelle doit être retiré de l'utilisation immédiatement et détruit (ou une autre procédure doit être introduite selon les instructions détaillées du manuel de l'équipement) s'il a été utilisé pour arrêter une chute.
- Un harnais intégral (conforme à la norme EN 361) est le seul dispositif de maintien du corps acceptable pouvant être utilisé dans un système de protection contre les chutes.

■ Il existe de nombreux dangers qui peuvent affecter les performances de l'équipement et des précautions de sécurité correspondantes doivent être observées pendant l'utilisation de l'équipement, en particulier :

- traînage ou bouclage de longes ou de lignes de vie sur des arêtes vives,
- tout défaut comme une coupure, une abrasion, une corrosion,
- exposition climatique,
- chutes pendulaires,
- extrêmes de température,
- réactifs chimiques,
- conductivité électrique.

■ L'équipement de protection individuelle doit être transporté dans l'emballage (par exemple : sac en textile imperméable, sac en feuille métallique ou étuis en acier ou en plastique) pour le protéger contre les dommages ou l'humidité.

■ L'équipement peut être nettoyé sans effet néfaste sur les matériaux de fabrication de l'équipement. Pour les produits textiles, utilisez des détergents doux pour les tissus délicats, lavez à la main ou en machine et rincez à l'eau. Pour les absorbeurs d'énergie, utilisez uniquement un chiffon humide pour essuyer la saleté. Il est interdit d'immerger les absorbeurs d'énergie dans l'eau. Les pièces en plastique ne peuvent être nettoyées qu'à l'eau. Lorsque l'équipement devient humide, que ce soit lors de son utilisation ou lors du nettoyage, il doit être autorisé à sécher naturellement et doit être tenu à l'écart de la chaleur directe. Dans les produits métalliques, certaines pièces mécaniques (ressort, goupille, charnière, etc.) peuvent être régulièrement lubrifiées pour assurer un meilleur fonctionnement.

■ L'équipement de protection individuelle doit être stocké de manière lâche, dans un endroit bien ventilé, protégé de la lumière directe, de la dégradation ultraviolette, de l'humidité, des arêtes vives, des températures extrêmes et des substances corrosives ou agressives.

■ L'utilisation de l'Équipement doit être compatible avec les instructions manuelles de cet équipement et les normes obligatoires :

- EN362 pour les connecteurs ;
- EN354 ou EN358 pour les longes de maintien.

ATTENTION : Les longes de maintien conformes à EN354 ou EN358 devront être réglables afin de permettre d'accéder à la zone de travail tout en éliminant tout risque de chute libre.

MENTIONS LÉGALES :

FABRICANT : HEXATAC - GRCD DISTRIBUTION, 75 RUE DE LOURMEL, 75015 PARIS, FRANCE, www.HEXATAC.com

PAYS DE FABRICATION : Pologne

ORIGINE DES MATÉRIAUX : USA, Europe.

ORGANISME NOTIFIÉ POUR L'EXAMEN CE DE TYPE CONFORMÈMENT AU RÈGLEMENT EPI 2016/425 ET CONTRÔLE DE PRODUCTION :

QUINTIN CERTIFICATIONS, 825 Route de Romans, 38160 Saint-Antoine L'Abbaye, FRANCE.

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ : www.hexatac.com

VERSION : V1.08B 09/2025

CARTE D'IDENTITÉ ET FICHE DE SUIVI :

Il incombe à l'organisation de l'utilisateur de fournir la carte d'identité et de remplir les détails requis.

La carte d'identité doit être remplie avant la première utilisation par une personne compétente, responsable au sein de l'organisation utilisateur pour l'équipement de protection.

Toutes les informations sur l'équipement, telles que les inspections périodiques, les réparations, les raisons du retrait de l'équipement de l'utilisation, doivent être notées sur la carte d'identité par une personne compétente de l'organisation utilisateur.

La carte d'identité doit être conservée pendant toute la période d'utilisation de l'équipement.

N'utilisez pas l'équipement sans la carte d'identité.

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ÉQUIPEMENT À REMPLIR LORS DE LA MISE EN SERVICE ET CONSERVER

MODÈLE ET TYPE D'ÉQUIPEMENT	
NUMÉRO DE LOT	
DATE DE FABRICATION	
DATE D'ACHAT	
DATE DE MISE EN SERVICE	
IDENTITÉ UTILISATEUR	

SUIVI DE VÉRIFICATION PÉRIODIQUE ET HISTORIQUE DES RÉPARATIONS (1/2)

SUIVI DE VÉRIFICATION PÉRIODIQUE ET HISTORIQUE DES RÉPARATIONS (2/2)
